

F

N° 101 - samedi 15 octobre 2016

L

RENOUVELLEMENT DE VOTRE LICENCE ASPTT POUR L'ANNÉE 2017



A

Cette année encore,

S

Vous allez recevoir par courriel, et non par la poste, les documents pour renouveler votre licence ASPTT.

H

Le mél précisera le montant de l'abonnement et comprendra trois pièces jointes :

- ▶ La lettre du président
- ▶ Un bulletin d'adhésion pré-rempli
- ▶ Un certificat médical à votre nom



Après avoir vérifié vos données personnelles, signé le bulletin d'adhésion et fait établir le certificat médical par votre médecin*, vous devez **remettre les documents à Jean-Pierre CATHELAIN avant le 31/12/2016.**

I

N


Sans attendre le courriel, vous pouvez d'ores et déjà vous connecter sur le site du club, dans « Espace membre », puis « Profil » et « Renouvellement de ma licence 2017 » ? Vous y trouverez :

F

- ▶ La procédure à suivre et le montant de la cotisation
- ▶ Le bulletin d'adhésion pré-rempli
- ▶ Le Certificat médical à votre nom

O

* En cas de certificat médical établi sur une feuille d'ordonnance, faire porter les indications suivantes : « **Ne relève pas de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** »

F
L
A
S
H

I
N
F
O

IMPORTANT :

Il est impératif de **renouveler** votre licence
avant le **31 DÉCEMBRE 2016**.

Au delà de cette date, la couverture assurance de
l'UFOLEP ne vous couvre plus.

Merci de respecter ce délai.

NOTA :

Pour ceux qui n'ont pas de photo sur leur licence,
MERCİ de faire parvenir une PHOTO NUMERISÉE
(format carte identité) à Denis BLONDIN :

denis.blondin@sfr.fr